

SuperExpel

PARAGRAPHE 1: Désignation de la substance, plus particulièrement du mélange, et de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit SuperExpel
Nom commercial N-55823
N° d'enregistrement baua.: 294-470-6
N° CE
N° CAS 91722-69-9

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation(s) conseillée(s)

Répulsif (moyen de dissuasion).

1.3. Détails concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / Fournisseur

ASV Pest Control GmbH
Königsteiner Str. 6, 65812 Bad Soden
Tél.: +49 6196 – 52 30 10, Fax.: +49 6196 - 52 30 133
E-Mail : info@a-asv.de
Internet : www.a-asv.de

1.4. Numéro d'urgence

Renseignements d'urgence

Centre anti-poison de Mayence
Téléphone : 06131 19240

PARAGRAPHE 2: Dangers possibles

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Xi; R38
R43
R52/53
R66

Phrases R

38 Irrite la peau.
43 Sensibilisation possible par contact cutané.
52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut avoir des effets néfastes à long terme dans l'eau.
66 Un contact répété peut entraîner une fragilité ou une déchirure de la peau.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes et catégories de danger	Mentions de danger	Procédure de classification
---------------------------------	--------------------	-----------------------------

Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Chronic 3	H412

Mentions de danger

H315 Irrite la peau.
H317 Peut provoquer des réactions allergiques cutanées.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

SuperExpel

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets  long terme.

2.2. Elements d'etiquetage

Etiquetage selon le reglement (CE) no 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS07

Mot d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H315

H317

Irrite la peau.

H319

Peut provoquer des reactions allergiques cutanees.

Provoque une severe irritation des yeux.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets  long terme.

Consignes de securite

P273

Eviter le rejet dans l'environnement.

P280

Porter des gants de protection/des vetements de protection/des yeux/du visage.

P302 + P352

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment  l'eau et au savon.

P305 + P351 +

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer doucement  l'eau pendant quelques minutes. Si possible,

P338

retirez les lentilles de contact existantes. Continuez  rincer.

P332 + P313

En cas d'irritation de la peau : Consulter un medecin.

P333 + P313

En cas d'irritation ou d'eruption cutanee : demander un avis medical/consulter un medecin.

P337 + P313

Si l'irritation des yeux persiste : demander un avis medical/consulter un medecin.

Caracteristiques de danger supplementaires (UE)

Un contact repete peut entraener une fragilite ou une dechirure de la peau.

2.3. Autres dangers

Aucune information n'est disponible.

PARAGRAPHE 3: Composition/ informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

CAS-Nr. 91722-69-9

Huile de lavande / lavande, extrait de Lavandula hybrida

EG-Nr. 294-470-6

3.2. Description du melange

Repulsif / Effaroucheur

PARAGRAPHE 4: Mesures de premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours Remarques generales

L'inhalation du produit peut provoquer une toux.

Apres inhalation

Veiller  ce qu'il y ait de l'air frais.

SuperExpel

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau.

Après ingestion

Remettre au médecin l'étiquette ou l'emballage. Faire appel à un traitement médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus ou différés Indications pour le médecin / Symptômes possibles

Les symptômes suivants peuvent apparaître :
Toux

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Indication pour le médecin / Conseils de traitement

Aucun antidote spécifique n'est connu. Traitement symptomatique.

PARAGRAPHE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction adaptés

Eau
Mousse
Poudre d'extinction
Dioxyde de carbone

Moyens d'extinction inappropriés

aucun

5.2. Dangers particuliers présentés par la substance ou le mélange

Aucune information n'est disponible.

5.3. Instructions pour la lutte contre l'incendie

Équipements de protection spéciaux pour la lutte contre l'incendie

Ne pas inhaler de gaz inflammables

Autres remarques

Recueillir séparément les eaux d'extinction contaminées, ne pas les déverser dans les eaux ou les égouts.

PARAGRAPHE 6: Mesures à prendre en cas de dissémination accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé aux situations d'urgence

Éviter la formation de poussière.

SuperExpel

6.1 Mesures de protection de l'environnement

Ne pas introduire dans les eaux de surface/eaux souterraines.

6.2. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter la formation de poussières. Enregistrement mécanique.

6.3. Référence à d'autres sections

Aucune information n'est disponible.

PARAGRAPHE 7: Manipulation et stockage

7.1. Mesures de protection pour une manipulation sûre

Aucune mesure particulière n'est nécessaire si le produit est utilisé correctement

Mesures générales de protection

Ne pas inhaler la poussière.

Mesures d'hygiène

Après le travail, veiller à bien nettoyer et soigner la peau.

Remarques sur la protection contre les incendies et les explosions

Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences relatives aux locaux de stockage et aux conteneurs

Ne conserver que dans le récipient d'origine.

Instructions de stockage en commun

Ne pas stocker avec des aliments pour animaux.

Ne pas stocker avec des aliments.

Autres informations sur les conditions de stockage

Conserver au sec.

Catégorie de stockage 13

7.3. Applications finales spécifiques

Aucune information n'est disponible.

! PARAGRAPHE 8: Limitation et surveillance de l'exposition/Équipement de protection individuelle

8.1. Paramètres à surveiller

Aucune information n'est disponible.

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire

non nécessaire

Protection des mains

non nécessaire

Protection oculaire

non nécessaire

Autres protections

non nécessaire

SuperExpel

PARAGRAPHE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les caractéristiques physiques et les propriétés de base

chimique

Visuel

Poudre

Couleur

jaunâtre

Odeur

caractéristique

Seuil olfactif

non déterminé.

Informations importantes relatives à la protection de la santé, de l'environnement et de la sécurité

	Valeur	Température	chez	Méthode	Remarque
Valeur du pH	non déterminé.				
Point d'ébullition/ Zone d'ébullition	non déterminé.				
Point de fusion / Point de congélation	non déterminé.				
Point d'inflammation	non applicable				
Vitesse d'évaporation	non déterminé.				
Entzündbarkeit (fest)	non déterminé.				
Entzündbarkeit (gasförmig)	non déterminé.				
Zündtemperatur	non déterminé.				
Température d'auto- inflammation	non déterminé.				
Limite explosive inférieure	non déterminé.				
Limite explosive supérieure	non déterminé.				
Pression de vapeur	non nécessaire				
Masse volumique apparente	Env. 700 kg/m ³				
Densité relative	non déterminé.				
Densité de vapeur	non déterminé.				
Solubilité dans l'eau	non déterminé.				
Solubilité / Autre	non déterminé.				
Coefficient de partage n- octanol/eau (log P O/W)	non déterminé. non déterminé.				
Température de décomposition	non déterminé.				

SuperExpel

	Valeur	Température	chez	Méthode	Remarque
--	--------	-------------	------	---------	----------

Viscosité

Aucune information n'est disponible.

Propriétés oxydantes

Le produit ne provoque pas d'incendie.

Propriétés explosives

Les poussières fines peuvent présenter un risque d'explosion.

9.2. Autres informations

Aucune information n'est disponible.

PARAGRAPHE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information n'est disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune information n'est disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information n'est disponible.

10.4. Conditions à éviter

Aucune information n'est disponible.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information n'est disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Autres informations

Stable à température ambiante.

PARAGRAPHE 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë/irritation/sensibilisation

	Valeur/évaluation	Espèce	Méthode	Remarque
DL50 Aiguë Orale	> 2000 mg/kg	Rat		
Irritation de la peau	non irritant			
Irritation de l'oeil	irritant			

Expériences pratiques

L'inhalation du produit peut provoquer une toux.

SuperExpel

PARAGRAPHE 12: Allégations environnementales

12.1. Toxicité

Aucune information n'est disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information n'est disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information n'est disponible.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Aucune information n'est disponible.

12.6. Autres effets nocifs

Remarques générales

Aucune donnée environnementale n'est disponible.

PARAGRAPHE 13: Instructions relatives à l'élimination

13.1. Méthode de traitement des déchets

Recommandation pour le produit

Peut être déversé dans une décharge ou un incinérateur avec les ordures ménagères. Toutefois, les prescriptions administratives doivent être respectées.

Recommandations pour l'emballage

Les emballages contaminés doivent être vidés de façon optimale, puis réutilisés après un nettoyage approprié.

Produit de nettoyage recommandé

De l'eau, peut-être du nettoyant ménager.

Absorber le produit mécaniquement.

PARAGRAPHE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro UN	-	-	-
14.2. Conformément à la réglementation	-	-	-
Désignation d'expédition UN			
14.3.	-	-	-
Classe de danger pour le transport			
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers environnementaux	-	-	-

SuperExpel

14.6. Precautions particulieres a prendre par l'utilisateur

Aucune information n'est disponible.

14.7. Transport en vrac conformement a l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Aucune information n'est disponible.

Informations complementaires sur le transport

Aucune marchandise dangereuse au sens des reglements de transport - ADR/RID (GGVSEB), IMDG (GGVSee), OACI/IATA-DGR.

! PARAGRAPH 15: Legislation

15.1. Prescriptions en matiere de securite, de sante et d'environnement/legislation specifique a la substance ou au melange

! Autres regles de l'UE

Substance active biocide (reglement UE 528/2012).

Reglementations nationales

Classe de danger pour l'eau 1 Auto-evaluation

15.2. Evaluation de la securite chimique

Aucune information n'est disponible.

PARAGRAPH 16: Autres informations

Usages recommandes et restrictions

Respecter les instructions d'utilisation!

Plus d'informations

Toutes les donnees ci-dessus correspondent a l'etat actuel de nos connaissances. Ces informations decrivent le produit en termes de donnees de securite et ne constituent pas une garantie de performance au sens d'une specification technique.
